



SENEGAL

**ALLOCUTION
DE S.E.M. FODE SECK
AMBASSADEUR,
REPRESENTANT PERMANENT
DU SENEGAL AUPRES DES NATIONS UNIES**

—*—*—*—*—*—*—*—*—*—

**AU DEBAT GENERAL DE LA PREMIERE COMMISSION
DE LA 69^{ème} SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

—*—*—*—*—*—*—*—*—*—

New York, le 08 octobre 2014

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

En associant le Sénégal aux déclarations faites, respectivement, par le Nigéria, au nom du Groupe africain et l'Indonésie, au nom du Mouvement des Non Alignés (**NAM**), je vous adresse mes chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence de la Première Commission et vous assure du plein soutien, ainsi que de l'entière coopération de ma délégation. A ces félicitations, j'associe également tous les membres du bureau.

Monsieur le Président,

Au moment où les défis et menaces continuent de croître un peu partout à travers le monde créant de nouveaux foyers de tensions, notamment en Afrique et au Moyen orient, et en dépit des multiples rencontres qui se sont déroulées en 2013-2014, les négociations initiées dans le cadre du désarmement, de façon générale et du désarmement nucléaire en particulier, continuent d'être marquées par une impasse sans précédent.

Faut-il rappeler que, concernant le **désarmement nucléaire**, la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence de revue du Traité sur la Non-prolifération (**TNP**) des armes nucléaires prévue en 2015, s'est achevée le 09 mai dernier à New York sans que les Etats ne soient parvenus à un consensus sur le document de recommandation du président de ladite Session.

En effet, de nombreuses divergences subsistent concernant l'orientation à donner au TNP. Ainsi, s'agissant du désarmement nucléaire, les Etats dotés de l'arme nucléaire se sont montrés, plus ou moins, hostiles à la mise en œuvre de la résolution 68/32 de l'Assemblée générale (**AG**) consacrée au suivi de la réunion de haut niveau de l'AG sur le désarmement nucléaire du 26 septembre 2013.

A ce propos, nous nous félicitons du succès de la **première journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires** tenue le 26 septembre dernier qui a vu la participation de plusieurs Ministres des Affaires étrangères dont le nôtre, qui n'ont pas manqué de réaffirmer que le désarmement nucléaire continue d'être la priorité de la Communauté internationale.

Monsieur le Président,

Un autre point d'achoppement est la mise en œuvre des recommandations de la Conférence de révision de 2010 du TNP, notamment la tenue de la **Conférence pour une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen Orient initialement prévue en 2012** . Nous réitérons ici, l'appel du Sénégal pour la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen orient. En effet, mon pays est en faveur de **l'éradication totale des activités nucléaires**, à vocation militaire, seul gage pour l'avènement d'un monde sûr et pacifique. Nous magnifions également la tenue des deux premières **Conférences sur l'impact humanitaire des Armes nucléaires**, tenues respectivement à Oslo en 2013 et à Nayarit en février 2014, ainsi que celle prévue à Vienne les 8 et 9 décembre prochain. Ces rencontres, traduisent notre volonté commune de trouver des solutions appropriées à l'éradication de ces types d'armes qui constituent une menace constante pour l'humanité.

Aussi, sommes-nous conscients des nombreux efforts déployés pour inciter les États dotés d'armes nucléaires à réduire leurs stocks d'ogives nucléaires. Dans la même lancée, nous félicitons vivement les États qui ont renoncé à l'acquisition et à la production de l'arme nucléaire et appelons également ceux qui n'ont pas signé le TNP ainsi que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (**TICE**) à y procéder.

Par ailleurs, nous soutenons l'appel du NAM en faveur du maintien de la Conférence du Désarmement (**CD**) pour la conclusion d'un Instrument juridique international sur le Désarmement nucléaire de même que la pleine mise en œuvre des garanties négatives de sécurité ainsi que la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

Aussi, réaffirmons-nous le rôle exclusif de la **CD comme unique organe de négociation multilatérale en matière de désarmement.**

Monsieur le Président,

Les négociations sur un autre pilier essentiel du désarmement et de la non-prolifération en l'occurrence **le projet d'Accord sur l'interdiction de la production de matières fissiles à des fins militaires** sont également bloquées, malgré quelques progrès enregistrés.

Quant à la **Commission du Désarmement des Nations Unies (CDNU)**, elle n'est toujours pas parvenue, à la fin de son cycle triennal, à un consensus en ce qui concerne la formulation de recommandations en matière de désarmement nucléaire et de mesures de confiance relatives aux armes classiques à l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous espérons que le nouveau cycle qui commencera en 2015 connaîtra le succès escompté.

S'agissant des **armes chimiques**, nous invitons les États qui n'ont pas signé ou ratifié la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction à le faire le plus rapidement possible.

Par ailleurs, faudrait-il reconnaître le droit inaliénable des pays à s'engager dans la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, sous le contrôle de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (**AIEA**) dont il faut procéder au renforcement.

Monsieur le Président,

S'agissant des **armes classiques**, mon pays se réjouit fortement de la prochaine entrée en vigueur du Traité sur le Commerce des Armes, le 24 décembre prochain, car ayant réuni les **cinquante (50) ratifications nécessaires dont celle du Sénégal**.

Toutefois, nous insistons dans sa mise en œuvre sur la nécessité d'une approche équilibrée et objective afin de s'assurer que les intérêts de tous les États sont respectés et protégés et pas seulement ceux des pays producteurs.

En effet, les ravages causés par ces armes, principalement dans les pays en développement non producteurs, en particulier africains sont indicibles en termes de conséquences socio-économiques.

Dans la même lancée, il nous paraît également important d'œuvrer à la réduction du transfert illicite, de la circulation et de la fabrication des **Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC)** dont la dissémination incontrôlée reste préoccupante dans plusieurs régions du monde et particulièrement en Afrique.

Ainsi, l'adoption, par consensus, du Document final de la Conférence d'examen de 2012, réaffirme l'engagement des Etats membres à mettre en œuvre l'intégralité **du Programme d'Action des Nations Unies (POA)** en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des Armes Légères et de Petit Calibre sous tous ses aspects, qui renforce la coopération et l'assistance entre les États et institue un mécanisme de suivi pour le prochain cycle de six ans devant conduire à la prochaine conférence d'examen.

De même, nous nous félicitons de la cinquième réunion biennale d'examen de la mise en œuvre du POA qui s'est tenue en juin 2014 et qui a abouti à l'adoption, par consensus, d'un document final qui comporte un ensemble de recommandations notamment celles en vue de favoriser l'application du POA aux niveaux national, régional et international, y compris la gestion des stocks et les mesures de sécurisation physique des armes à feu.

A ce qui précède, il faut ajouter l'Instrument International de Traçage (**IIT**) ainsi que la coopération et l'aide internationales aux fins de la mise en œuvre du POA et de l'IIT, dont le renforcement des capacités et la formation, ainsi que le transfert de technologies et d'équipements aux Etats qui en expriment la demande.

En ce qui concerne les **armes à sous munitions**, le Sénégal en appelle à l'universalisation de la Convention en encourageant les autres États à ratifier et mettre en œuvre la Convention sur les armes à sous munition d'ici la première conférence de révision de Dubrovnik (Croatie), du 07 au 11 septembre 2015.

Quant aux **mines**, le Sénégal poursuit constamment ses efforts pour la dépollution des secteurs minés au Sud du pays avec l'appui de la coopération internationale dont le Centre National d'Actions anti-mine du Sénégal (**CNAMS**) en est l'exemple le plus concret.

Monsieur le Président,

Malgré les insuffisances ci-dessus évoquées, les efforts constants de notre Organisation sur les questions de désarmement et de sécurité internationale nous fondent à penser que l'espoir d'un monde pacifique, dépourvu de conflits et sans armes nucléaires n'est, sans doute, pas une utopie. En vue de parvenir à ce noble objectif, il nous semble nécessaire qu'une approche multilatérale soit privilégiée pour aborder les questions liées au désarmement dans un esprit constructif et ouvert permettant d'aboutir à des normes mutuellement acceptables.

Je vous remercie.